

La méthode FALC : de l'adaptation de documents pratiques à celle d'œuvres théâtrales

Par **Cindy Lebat**, docteure en sciences de l'information et de la communication et chercheuse associée au Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires (GRHAPES), et **Frédéric Reichhart**, professeur des universités en sociologie, Institut national supérieur de formation et de recherche pour l'éducation inclusive (INSEI)

Le FALC ou « facile à lire et à comprendre » est une méthode qui vise à faciliter la compréhension d'informations audio, vidéo et écrites par des personnes confrontées à des difficultés de compréhension. Cette méthode, même si elle reste mal connue du grand public (Balssa, Lespinet-Najib et coll., 2023), s'inscrit dans un contexte caractérisé par des enjeux d'accès et de droit à l'information pour tous et toutes.

Le FALC s'applique à toutes sortes de documents écrits, mais ses principes peuvent également s'appliquer aux œuvres littéraires, notamment théâtrales, et même à des mises en scène afin de produire des œuvres compréhensibles par tous et toutes. L'étude dont il est question dans cet article, menée en France en 2025 et 2026, a précisément pour objet cette perspective. Elle a pour but d'identifier et d'analyser les conditions à réunir pour qu'une pièce de théâtre soit accessible au plus grand nombre de spectateurs et de spectatrices.

Un outil au service de l'accès à l'information

Le FALC s'est développé principalement autour de l'information écrite à partir d'un ensemble de règles présentées dans un guide méthodologique intitulé *L'information pour tous : règles européennes pour une information facile à lire et à comprendre* (UNAPEI, 2009). Ces règles résultent d'un travail mené dans le cadre du projet européen Pathways, porté dès 2007 par Inclusion Europe, dans le but de formaliser une méthodologie pour rendre l'information accessible à tous et à toutes.

Ces règles concernent la forme des documents, mais aussi leur contenu : elles présentent des choix lexicaux et syntaxiques ainsi que des critères de mise en forme ; elles préconisent d'utiliser des mots et un vocabulaire simples, sans termes techniques, de faire des phrases courtes afin de favoriser la clarté syntaxique, d'opter pour une mise en page aérée, de choisir une police avec des caractères lisibles et de taille convenable, et d'utiliser des illustrations sous forme d'images ou de pictogrammes appropriés.

À ces règles, il faut en ajouter une qui s'avère incontournable pour prétendre à la réalisation d'un support en FALC : la participation de personnes présentant un trouble du développement intellectuel à la transcription du texte ou à la validation du support. Cette « règle d'or » s'explique par le portage du guide méthodologique de deux associations françaises représentant et réunissant des personnes déficientes intellectuelles, Nous aussi et l'Unapei, chargées de l'implantation du FALC en France.

En vertu de cette règle, les documents FALC sont en France majoritairement produits au sein d'établissements et services d'aide par le travail (ESAT). Ces établissements médico-sociaux de travail protégé accueillent des personnes en situation de handicap qui bénéficient d'une reconnaissance de qualité de travailleur handicapé (RQTH). Ces derniers exercent des activités professionnelles rémunérées, tout en bénéficiant d'un encadrement médico-social et éducatif. Ainsi, dans le cadre d'ateliers de production et sous la supervision d'un travailleur social, les travailleurs des ESAT effectuent des activités à

vocation commerciale : les plus courantes sont la blanchisserie, le conditionnement, la restauration ou encore l'entretien d'espaces verts. Toutefois, certains travailleurs handicapés intègrent des ateliers nouveaux, qui ont vu le jour depuis une dizaine d'années au sein des ESAT, chargés de produire des textes en FALC issus de commandes de divers clients, tels que des assureurs, des banques, des musées, des hôpitaux, mais aussi des villes et d'autres collectivités.

La transcription FALC : une méthode formalisée

Telle qu'elle est déployée dans les ESAT, la transcription FALC se structure autour de quatre étapes. Elle débute par la commande d'un document résultant soit d'une sollicitation directe d'un commanditaire de l'ESAT, soit de l'obtention d'un marché par suite d'un appel d'offres. Cette commande donne lieu à des discussions et à des échanges entre l'encadrant et le client, puis à la formalisation d'un devis, avec parfois la participation d'un ou plusieurs transcrip-teurs¹.

S'ensuit la prise de connaissance du document par les transcrip-teurs, qui nécessite au préalable un travail préparatoire de l'encadrant. Cette préparation lui permet de s'approprier le sens et les principaux thèmes du texte, et elle peut parfois aboutir à la rédaction d'un document « pré-falqué ». En fonction de la taille du document, une répartition du texte entre les transcrip-teurs est effectuée, ce qui évite à chacun d'avoir à lire tout le document. Selon la situation, l'encadrant intervient pour préciser le contexte et accompagner la compréhension du texte. Parfois, le texte est projeté sur un grand écran pour être lu et discuté collectivement.

Après la prise de connaissance du document commencent sa transformation et son adaptation. En vertu des règles du FALC, il s'agit de repérer les informations essentielles et de réorganiser le document, puis de modifier les termes et tournures de phrases de manière qu'elles soient bien accessibles à des personnes ayant des difficultés de compréhension. Il convient aussi d'effectuer une mise en page adaptée, comportant souvent l'ajout d'illustrations ou de pictogrammes.

La relecture du document réalisé en FALC permet d'assurer sa validation et vient clôturer la transcription.

Vers un FALC littéraire

Les premières initiatives de simplification de la langue sont anciennes, puisant leurs racines dans une volonté de clarifier avant tout les documents administratifs et juridiques. C'est d'abord aux États-Unis, dans les années 1960, que s'est structuré un mouvement de simplification de la langue, appelé *Plain English*, en réaction à un langage juridique et administratif jugé injuste, car utilisant des termes ne permettant pas une bonne compréhension par la majorité des usagers des services juridiques et médicaux (Mellinkoff, 1963).

De nos jours, le FALC s'inscrit dans la lignée de ce mouvement, mais il demeure en France très lié aux personnes handicapées intellectuelles et aux établissements spécialisés qui les accompagnent dans leur insertion professionnelle. D'ailleurs, les textes transcrits en FALC dans les ESAT sont majoritairement des documents administratifs et techniques, reflétant ce même enjeu citoyen qui a motivé l'émergence du *Plain English*.

Toutefois, il est possible de « falquer » d'autres types de textes, comme en témoignent les transcriptions en FALC de textes littéraires produites par des maisons d'édition créées au sein d'ESAT (Osez Lire, ESAT de Périgueux) ou résultant d'initiatives privées (Kiléma).

Dans le cas d'adaptation de textes littéraires ou de pièces de théâtre en FALC, il apparaît indispensable de mener un travail autour du sens des mots et de l'esprit du texte, et de s'assurer de la bonne compréhension du contexte de production de l'œuvre ainsi que du style et des intentions de l'auteur. Il est ainsi possible d'adapter en FALC des œuvres théâtrales, à partir d'une réflexion autour d'une mise en scène facilitant la compréhension.

Cyrano de Bergerac en FALC

C'est dans cette perspective que s'inscrit le projet FALC en scène², qui mobilise l'atelier de transcription FALC d'un ESAT, une compagnie de théâtre francilienne et un laboratoire de recherche universitaire.

L'objectif est d'analyser le processus de transcription de la pièce *Cyrano de Bergerac*, d'Edmond Rostand, travail confié aux transcripteurs de l'ESAT La Roseraie, et d'en adapter sa mise en scène, tâche attribuée à la compagnie ZIGZAG.

Sur le plan opérationnel, le projet se déploie en deux phases. La première, achevée en 2025, a consisté en la transcription de la pièce dans l'atelier FALC de l'ESAT partenaire par un groupe de cinq travailleurs handicapés. L'ensemble de cette phase a fait l'objet d'une enquête de terrain (observations et entretiens) par deux chercheurs du Groupe de recherche sur le handicap, l'accessibilité, les pratiques éducatives et scolaires (GRHAPES) afin d'analyser et comprendre tant le travail de transcription que l'animation de l'atelier par l'encadrant.

La seconde phase, en 2025 et 2026, implique un travail autour de la mise en scène. Au moyen d'un dialogue entre le metteur en scène, les acteurs et le groupe de transcripteurs, il s'agit d'adapter la mise en scène générale, le jeu des acteurs, les décors et effets visuels ainsi que la bande sonore. Tout comme lors de la transcription du texte, les chercheurs ont observé les séances de travail, notamment la recherche de compromis et la négociation pour la mise en place des adaptations de l'éclairage, du son et du jeu des acteurs.

Concernant la transcription du texte théâtral, plusieurs conditions se combinent qui sont à souligner. Tout d'abord, la transcription a bénéficié de la contribution de Clémence Caritté, spécialiste de *Cyrano de Bergerac*, pièce à laquelle elle a consacré sa thèse de doctorat. Son expertise a contribué à garantir le respect du sens et de l'esprit de la pièce ainsi que de son intrigue. Ensuite, il a fallu effectuer des choix et des coupes dans le texte, avec le concours d'une dramaturge, afin de parvenir à une durée adaptée de la pièce (autour d'une heure et trente), sans en déformer la structure. Puis, la transcription a été réalisée en prenant en compte la structure et la complexité de la pièce, la répartition des dialogues et de l'action, mais aussi les espaces des différentes scènes. Enfin, une relecture finale par

les comédiens aux transcripteurs a abouti aux derniers ajustements et à la validation de la retranscription.

De son côté, l'adaptation de la mise en scène se déploie dans un dialogue entre les transcripteurs, les différents professionnels de la création artistique (comédiens, scénographe, etc.) et le metteur en scène. La finalité consiste à ce que le jeu de scène, le son, l'éclairage, les décors ainsi que les costumes et les accessoires soient mobilisés au service de la compréhension des dialogues, des actions et des intrigues de la pièce par le public. Ainsi, concrètement, l'éclairage met en valeur les actions, l'ambiance acoustique contribue à une qualité sonore tout en soutenant la compréhension de l'implantation de l'action, les costumes et les accessoires facilitent l'identification des personnages. De plus, afin de renforcer la compréhension, une narration entre chaque acte dessine le fil conducteur de la pièce : elle consiste à présenter une synthèse de l'acte précédent en précisant les lieux, les personnages et les actions, mais aussi à introduire l'acte suivant.

Conclusion

L'enquête que nous avons menée, et dont nous livrons ici quelques résultats, a permis de mieux appréhender le déploiement du FALC en France en analysant la structuration et l'organisation de son application au sein des ESAT. Grâce au projet FALC en Scène, auquel cette étude est en partie adossée, ces travaux ouvrent aussi la voie à des réflexions nouvelles en explorant les possibilités d'un FALC littéraire, et a fortiori d'un FALC théâtral, qui dépasse la transformation du texte pour se déployer jusqu'à la scène.

Ainsi, à partir de cette règle d'or qui est l'essence de la méthode FALC, à savoir l'implication et la participation active des personnes en situation de handicap, ce travail vise à modéliser un processus d'adaptation qui s'applique aussi à la mise en scène, du jeu des acteurs jusqu'à la scénographie.

Bibliographie

Balssa F, Lespinet-Najib V, Bazin I. « Le FALC pour une pratique scolaire plus inclusive : entre règles strictes et adaptations », in *Éthiques inclusives en éducation*. Champ social, 2023 :161-182.

Dorney Jacqueline M., 1988, « The Plain English Movement », *English Journal*, vol. 77, n° 3, p. 49-51

Lebat, Cindy (2022), « Les enjeux de la médiation culturelle à destination des publics en situation de handicap dans les musées », in *Médiation muséale, nouveaux enjeux, nouvelles formes*, L'harmattan, Paris, France.

Mellinkoff David (1963), *The Language of the Law*, Boston, Little Brown.

Notes de bas de page

1- Transcripateur désigne un travailleur handicapé exerçant dans un atelier de transcription FALC.

2 - Le projet bénéficie d'une aide financière de la Fondation internationale de la recherche appliquée sur le handicap (FIRAH) et de la Caisse nationale de solidarité pour l'autonomie (CNSA).